



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TAURUS SELECTION

Part C ISIN : FR0013250503

Ce Fonds est géré par TAURUS GESTION PRIVEE SAS

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Diversifié.

L'OPCVM a pour objectif de battre l'indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro hors tabac (source Eurostat) augmenté de 4% (nets de frais de gestion) par an sur une durée de placement recommandée de 4 ans.

L'indicateur de référence est l'indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro hors tabac (IPCH). Il est disponible sur le site internet de l'agence France Trésor.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la gestion agit de façon discrétionnaire et active, sans référence à son indicateur de référence (IPCH), en modulant l'exposition aux différents marchés internationaux d'actions, d'obligations et instruments monétaires en fonction de l'analyse financière que fait chaque gestionnaire.

A la constitution du Fonds, l'actif est constitué de trois poches d'investissement gérées par les sociétés de gestion déléguées.

L'OPCVM peut détenir jusqu'à 100% en actions de sociétés cotées internationales de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations. Il peut également investir en titres de créances et instruments du marché monétaire et obligataire sur des titres souverains, publics ou privés à hauteur de 100% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre -3 et 10.

Le FCP peut détenir jusqu'à 100% de son actif net, des OPCVM ou ETF français et européens conformes à la Directive 2009/65/CE, ou, dans la limite de 30% de l'actif, des FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux 4 critères de l'article L.214-13 du Code Monétaire et Financier. Les ETF seront des « trackers » simples sans effet de levier ou à effet de levier.

Le Fonds peut être exposé, en direct ou via des OPCVM ou FIA, à hauteur de :

- 40% maximum en actions de petite et moyenne capitalisations (inférieures à 1 milliard d'euros), de toutes zones géographiques,
- 40% maximum en actions de marchés émergents,
- 30% maximum en obligations convertibles,
- 60% maximum en titres de taux de notation inférieure à « Investment grade » ou en titres non notés ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion (y compris titres subordonnés hors obligations contingentes convertibles),
- 70% maximum au risque de change sur des devises hors euro.

Les limites d'exposition s'appliquent non seulement au Fonds dans sa globalité mais également à chaque poche d'actifs comme si chacune d'entre elles constituait l'intégralité de l'actif du Fonds.

En effet, à la constitution du Fonds, l'actif est constitué de trois poches d'investissement gérées par les sociétés de gestion déléguées.

- La poche TAURUS SELECTION 1 est confiée à TALENCE GESTION qui s'appuie notamment sur le conseil de Crédit Suisse Luxembourg S.A. en matière d'allocation par type d'actif, par exposition géographique et par style de gestion.

La gestion est discrétionnaire et active.

Le portefeuille est exposé sur toutes les classes d'actifs et l'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques et sur toutes les tailles de capitalisations.

- La poche TAURUS SELECTION 2 est confiée à WISEAM mettant en œuvre une stratégie d'allocation d'actifs (Top Down) diversifiée sur l'ensemble des zones géographiques et classes d'actifs, en investissant à travers des OPCVM et des FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. La construction du portefeuille résulte de la synthèse entre l'analyse de l'environnement, la sélection des instruments et le calibrage du risque de la poche. Ce dernier point repose sur l'analyse du portefeuille à travers notre modèle économétrique, d'outil d'aide à la décision, Weco (développé par WISEAM).

- La poche TAURUS SELECTION 3 est confiée à SWISS LIFE ASSET MANAGEMENT (FRANCE). La poche est investie dans les classes traditionnelles d'actifs du secteur privé et dans d'autres classes d'actifs ou des stratégies de gestion ayant pour objectif un complément de rendement. L'allocation entre les différentes classes d'actifs est déterminée par un modèle d'aide à la décision quantitatif (développé par Swiss Life AM) qui suit le risque des différentes classes.

Chaque gestionnaire applique une stratégie d'investissement qui lui est spécifique. La société de gestion TAURUS GESTION PRIVEE reste responsable des activités déléguées.

Chaque gestionnaire gère l'actif de sa poche de façon indépendante conformément aux délégations reçues.

Le FCP peut intervenir sur des contrats financiers à terme ferme ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques actions, taux et change en fonction des conditions du marché. L'utilisation des instruments financiers à terme peut générer une exposition cumulée induite par les positions de l'actif et du hors bilan pouvant atteindre 100% de l'actif net.

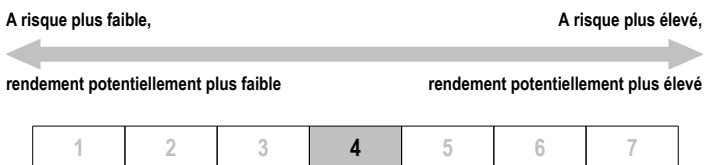
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

Durée minimum de placement recommandée : supérieure à 4 ans.

Les ordres sont centralisés chaque vendredi à 12h00 et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du vendredi (J).

La valeur liquidative est hebdomadaire. Elle est établie chaque vendredi (J) et calculée en J+1 ouvré sur la base des cours de clôture de J.

Profil de risque et de rendement



Ce Fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition discrétionnaire aux marchés de taux et actions.

L'investissement sur les actions de petite et moyenne capitalisations, et dans des actifs de pays émergents, peuvent induire des fluctuations importantes et rapides à la hausse comme à la baisse de la valeur liquidative compte tenu notamment d'une faible liquidité de ces marchés.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

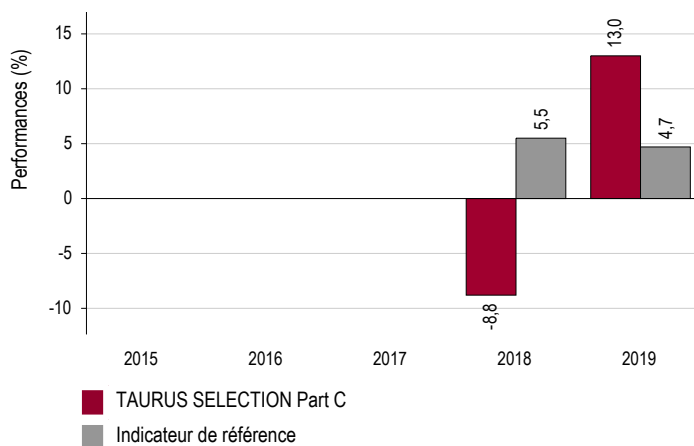
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,86%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus disponible sur le site internet : www.taurusgp.fr.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Date de création du Fonds : 18 août 2017

Date de création de la part : 18 août 2017

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : Indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro hors tabac (IPCH) + 4%.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de TAURUS GESTION PRIVEE SAS, 222-224 Bd Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Ferrand, France, ou sur le site internet : www.taurusgp.fr.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.taurusgp.fr.

Le détail de la politique de rémunération est consultable sur le site www.taurusgp.fr et disponible gratuitement sur simple demande écrite auprès de TAURUS GESTION PRIVEE SAS.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de TAURUS GESTION PRIVEE SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion TAURUS GESTION PRIVEE SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.